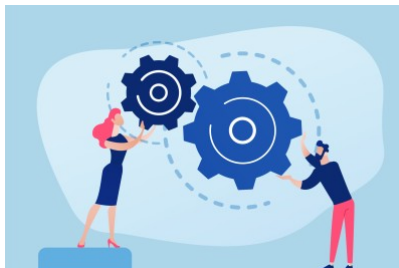


Programme de Formation

CCAG02 - Le nouveau CCAG travaux



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 28/05/2026

fin 29/05/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Acheteurs, rédacteurs ou gestionnaires des marchés publics, gestionnaires des travaux



Objectifs pédagogiques

Mettre en oeuvre le nouveau CCAG Travaux

Faire le point sur les évolutions de 2021

Gérer les relations entre représentant du maître d'ouvrage, pouvoir adjudicateur, entrepreneurs et maître d'oeuvre

Gérer les relations contractuelles efficacement : contrôle des prestations, règlement, admission et réception des travaux, solde des comptes



Description

1. Introduction

Le contenu et portée du CCAG-Travaux

La nature juridique du CCAG

Les possibilités de dérogation au CCAG

Le cohérence des CCAG (y compris relatif aux prestations intellectuelles) avec les règles régissant la maîtrise d'ouvrage publique, notamment en cas de recours à une maîtrise d'oeuvre privée : les clauses spécifiques relatives aux rôles respectifs des maître d'ouvrage et maître d'oeuvre

Les principales évolutions portées par la réforme d'avril 2021 des CCAG

2. L'impact du CCAG travaux sur l'exécution des opérations de travaux

Les acteurs d'une opération de travaux, leurs rôles et leur place dans le CCAG travaux



Les groupements, leur forme, conjoint, avec ou non solidarité du mandataire, groupement solidaire ; définition et caractéristiques

Les sous-traitants : définition et niveaux dans le CCAG-Travaux

Exemple d'un CCAP-travaux : importance des pièces et de leur classement

3. Conduite et organisation d'une opération de travaux

Le rôle du maître d'oeuvre : cohérence entre les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre et la place du maître d'oeuvre dans le CCAG-Travaux, visas des études d'étude, conditions de mise en oeuvre, l'impact du nouveau CCAG MOE.

Les autres prestataires intellectuels : coordonnateurs sécurité-santé, pilote, leur introduction dans le nouveau CCAG-Travaux

Les ordres de service : établissement et formalisme, effets, forclusion

Les constats contradictoires : forme, validité et conséquences

4. La durée des marchés et le contrôle des délais d'exécution

La période de préparation, le cas des marchés allotés et le programme d'exécution des travaux (lien avec la mission OPC), délais particuliers et objectifs contractuels, « chemin critique »

Contrôle des délais d'exécution, l'analyse des cas de dépassement de délais, les solutions contractuelles à la gestion des retards, les différents cas de prolongation du délai d'exécution

Pénalités, montant, conditions d'application et de « levée »

5. La gestion financière des marchés de travaux

L'économie des marchés de travaux et les différentes formes de prix

Les différentes formes de prix : unitaires, forfaitaires, mixtes, caractéristiques et cas d'utilisation

Les pièces de prix correspondantes, définition, exemples, conséquences sur le règlement des travaux (DPGF / BPU / DQE / sous-détail de prix)

Les prix nouveaux dans le CCAG-Travaux

Les variations économiques des prix (ferme, ferme et actualisable, révisable), choix et utilisation des index

Le règlement financier des marchés de travaux

Les modalités de paiement : avances, acomptes, pénalités

Le délai global de paiement et les intérêts moratoires

Le paiement des sous-traitants, selon leur rang

Les sûretés financières (retenue de garantie, caution bancaire, garantie à première demande)

6. La gestion des modifications en cours d'exécution

La compatibilité du CCAG Travaux avec les six cas de modification du contrat prévus par le code de la commande publique.

7. Le prix et les modalités de paiement

Les spécificités des marchés de travaux

Les variations du montant contractuel des travaux, analyse détaillée du CCAG

Les aléas techniques de l'exécution, travaux supplémentaires, sujétions techniques imprévues, modifications de programme

Les prix nouveaux, provisoires, définitifs

L'impact sur les marchés de prestataires intellectuels

La reprise d'études et les avenants

Les cas de la maîtrise d'oeuvre

8. La réception des travaux

Les différents types de réception : réception pure et simple sans réserve, avec réserve, sous réserve, refus de réception, réception tacite

Apport de la jurisprudence - différences entre travaux neufs et rénovation

Réception partielle, mise à disposition

Les conditions de la réception : délais et enchaînements de la procédure

Les documents à remettre lors de la réception : fiches descriptives concernant les conditions de pose, DOE, DIUO

La levée des réserves

L'exécution aux frais et risques

La période de garantie de parfait achèvement : réparation des dommages et obligations des entreprises

Les effets juridiques et pratiques de la réception des travaux

Utilisation des documents de réception procès-verbal des OPR, décision de réception, de levée de réserves, mise en pratique

Analyse en commun des documents de réception et des procédures sous forme de schémas synoptiques

9. Le règlement des comptes et des litiges

Les dispositions du CCAG-Travaux et le rôle respectif des intervenants : maître d'oeuvre, maître d'ouvrage, entreprises

La dernière réforme du CCAG-travaux: notion de décompte général tacite, mise en oeuvre et conséquences

Le règlement des litiges

10. La gestion des difficultés et des imprévus

L'interruption et l'ajournement des travaux

Les mesures coercitives

Les différentes formes de résiliation (conditions, constats, décompte et effets)

Le cas de la défaillance d'une entreprise : assurer la continuité du chantier



Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.